Agglo du Pays de Dreux
4 rue de Châteaudun – BP 20159
28103 Dreux cedex – Tél. 02 37 64 82 00
www.dreux-agglomeration.fr

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 05 MAI 2025

Nombre de membres en exercice	**25**
Nombre de présents	**19**
Nombre de pouvoirs	**2**
Votants	**21**
Secrétaire de séance : Pascal LEPETIT	

L'an 2025, le 05 mai à 18 heures 00, le bureau communautaire de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, dûment convoqué le 29 avril 2025, s'est réuni à Dreux, sous la Présidence de Monsieur Gérard SOURISSEAU.

Étaient Présents :
Gérard SOURISSEAU (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS), Patrick RIEHL (SAINT-REMY-SUR-AVRE), Damien STEPHO (VERNOUILLET), Loïc BARBIER (BREZOLLES), Caroline VABRE (DREUX), Pascal LEPETIT (OULINS), Emmanuelle BONHOMME (FONTAINE-LES-RIBOUTS), Pierre LEPORTIER (EZY-SUR-EURE), Nathalie MILWARD (ROUVRES), Frédéric GIROUX (LE BOULLAY-THIERRY), Christine RENAUX-MARECHAL (ECLUZELLES), Evelyne DELAPLACE (VERT-EN-DROUAIS), Daniel RIGOURD (VILLEMEUX-SUR-EURE), Véronique BASTON (MARVILLE-MOUTIERS-BRULE), Pierre SANIER (BU), Jean BARTIER (GARNAY), Stéphan DEBACKER (ESCORPAIN), Christelle MINARD (TREMBLAY-LES-VILLAGES), Sébastien LEROUX (DREUX).

Étaient excusés :
Pierre-Frédéric BILLET (DREUX), Jérôme DEPONDT (MARCHEZAIS), Talal ABDELKADER (DREUX), Christian BOUCHER (CHERISY), Jean-Louis RAFFIN (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS), Sylvie HENAUX (IVRY-LA-BATAILLE).

Pouvoir(s) :
Christian BOUCHER (CHERISY) donne pouvoir à Nathalie MILWARD (ROUVRES) ;
Jean-Louis RAFFIN (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS) donne pouvoir à Gérard SOURISSEAU (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS).

Le quorum étant atteint, le bureau communautaire peut valablement délibérer.

Le procès-verbal de la séance du bureau du 03 mars 2025 est approuvé à l'unanimité.

Formant la majorité des membres en exercice (19 présents / 25 membres du bureau).

Secrétaire de séance : Pascal LEPETIT

DELIBERATION N°BC2025-048 - Avenant n°1 à la convention de service d'achats centralisés conclue avec le groupement d'intérêt public « Resah » pour la fourniture de services de télécommunications et prestations associées

Rapporteur : Frédéric GIROUX

Détail des votes : ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ
21 pour / 0 contre / 0 abstention / 0 ne prend pas part au vote

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE ET AUTORISE la signature de l'avenant n°1 à la convention de service d'achats centralisés conclue avec le groupement d'intérêt public « Resah » pour la fourniture de services de télécommunications et prestations associées et portant modification du montant maximum du lot n°4 « téléphonie mobile, M2M, MDM, amélioration des couvertures indoor et outdoor » de l'accord-cadre ;
ARTICLE 2 : APPROUVE le versement d'une contribution au groupement d'intérêt public « Resah » de 150 € (nets de taxe) pour assurer cette modification.

DELIBERATION N°2025-049 - Protocole d'accord transactionnel relatif au règlement définitif du litige opposant les propriétaires du bien situé 6 clos du puits Godeau à Vernouillet aux différents constructeurs dans le cadre de la réalisation d'un lotissement sur la commune de Garnay

Rapporteur : Gérard SOURISSEAU

Détail des votes : ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ
21 pour / 0 contre / 0 abstention / 0 ne prend pas part au vote

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE le protocole d'accord transactionnel conclu entre les consorts COTTON-QUINIOU, la SMABTP, les époux Paragot et la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux ;
ARTICLE 2 : AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer ledit protocole.

DELIBERATION N°2025-050 - Service commun « Projets et aménagement opérationnel » : approbation et autorisation de signature d'un avenant avec les communes d'Ezy-sur-Eure, Fontaine-les-Ribouts et Nonancourt

Rapporteur : Gérard SOURISSEAU

Détail des votes : ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ
20 pour / 0 contre / 0 abstention / 1 ne prend pas part au vote

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE les projets d'avenants aux conventions de service commun « Projets et aménagement opérationnel » des communes d'Ezy-sur-Eure, Fontaine-les-Ribouts et Nonancourt ;
ARTICLE 2 : AUTORISE le Président ou son représentant à signer l'avenant n°1 à la convention de service commun avec la commune d'Ezy-sur-Eure pour son projet d'aménagement d'un espace de parcs situés de part et d'autre du boulevard Gambetta pour un montant de 10 500 € ;
ARTICLE 3 : AUTORISE le Président ou son représentant à signer l'avenant n°1 à la convention de service commun signée par la commune de Fontaine-les-Ribouts pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage relative au projet de réfection de voiries dans le hameau de Boutry pour un montant de 14 500 € ;
ARTICLE 4 : AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer l'avenant n°2 la convention de service commun avec la commune de Nonancourt pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage relative au projet Rive d'Avre pour un montant de 3 900 €.

DELIBERATION N°2025-051 - Avenant de transfert à la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux de la convention d'occupation temporaire d'un terrain appartenant à l'Office National des Forêts pour des ouvrages d'assainissement collectif à Châteauneuf-en-Thymerais

Rapporteur : Pierre LEPORTIER

Détail des votes : ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ
21 pour / 0 contre / 0 abstention / 0 ne prend pas part au vote

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE les termes de l'avenant actant le transfert de la convention d'occupation temporaire des parcelles n°70, 96 et 97 en forêt domaniale de Châteauneuf-en-Thymerais conclue par la commune de Châteauneuf-en-Thymerais avec l'Office National des Forêts à la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux et ce à compter de la date de prise d'effet de la convention soit le 26 octobre 2017 ;
ARTICLE 2 : AUTORISE le Président à signer l'avenant à la convention d'occupation ;
ARTICLE 3 : APPROUVE le versement d'une contribution de 180 € TTC à l'Office National des Forêts au titre des frais de gestion liés à l'établissement de cet avenant.

DELIBERATION N°2025-052 - Convention pluriannuelle d'objectifs avec le Conservatoire d'espaces naturels - Centre Val de Loire pour la période 2025-2030

Rapporteur : Pascal LEPETIT

Détail des votes : ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ
21 pour / 0 contre / 0 abstention / 0 ne prend pas part au vote

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE le projet de convention pluriannuelle d'objectifs entre la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux et le Conservatoire d'espaces naturels – Centre Val de Loire pour la période 2025-2030 ;

ARTICLE 2 : AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer la convention pluriannuelle d'objectifs avec le Conservatoire d'espaces Naturels – Centre Val de Loire pour la période 2025-2030 et tous documents y afférents ;
ARTICLE 3 : AUTORISE le Président à solliciter les aides auprès de la Région au titre du Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST).

DELIBERATION N°2025-053 - Conventions de partenariat avec la Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir pour l'animation des bassins d'alimentation des captages de Maillebois et Tremblay-les-Villages pour 2025

Rapporteur : Pascal LEPETIT

Détail des votes : ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ
21 pour / 0 contre / 0 abstention / 0 ne prend pas part au vote

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE les projets de conventions de partenariat avec la Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir, pour l'année 2025, dans le cadre du plan d'actions agricoles visant à prévenir les pollutions diffuses sur les aires d'alimentation de captages (AAC) de Maillebois et de Tremblay-les-Villages
ARTICLE 2 : AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer les conventions de partenariat correspondantes ainsi que tout document nécessaire à leur mise en œuvre.

La fin de la séance est prononcée à 18h43.

L'intégralité des délibérations est tenue à votre disposition au Service de la vie institutionnelle

Compte-rendu affiché le *2025* Le Président,

Gérard SOURISSEAU